

La lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE • MARS 2015 • N°127

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES
DIMANCHE,
**ALLEZ
VOTER !**



**Chères Spinassiennes,
Chers Spinassiens,**

Les 22 et 29 mars, les citoyens sont appelés aux urnes **à l'occasion des élections départementales, qui remplacent désormais les élections cantonales**. Le mode de scrutin est modifié : les électeurs voteront pour un binôme, composé d'une femme et d'un homme. Ces derniers seront élus pour six ans et siégeront au Conseil départemental, le nouveau nom du Conseil général.

La circonscription électorale reste le canton, dont le nombre a été réduit et la taille augmentée, partout en France.

Notre ville se retrouve répartie dans deux cantons différents :

- **l'ouest d'Épinay-sur-Seine** va voter avec les communes de Saint-Ouen et de L'Île-Saint-Denis (canton de Saint-Ouen – bureaux de vote de 1 à 6 et de 10 à 19 inclus),
- **l'est** fait partie du même canton que Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine (canton d'Épinay-sur-Seine – bureaux de vote de 7 à 9 et de 20 à 26 inclus).

Le Département – je souhaite le rappeler ici – est un acteur majeur de notre vie locale. Il intervient dans de nombreuses missions de proximité, au premier rang desquelles se trouve l'action sociale auprès des familles, des seniors, de la petite enfance et des handicapés : maintien à domicile, aides diverses, assistance sociale, PMI...

Deuxième axe fort : la construction, la gestion et l'équipement de nos collèges. Troisième volet d'importance : la voirie départementale qu'il aménage. Au-delà de ces trois domaines, il demeure **un partenaire incontournable des communes et des intercommunalités** pour de nombreux projets qui touchent à la jeunesse, aux loisirs, aux transports... sans oublier le développement économique et la protection de l'environnement.

C'est dire si cette échéance électorale, trop souvent désertée, s'avère essentielle. Je ne peux donc que vous inciter à vous déplacer. Tout d'abord pour **effectuer votre devoir de citoyen**, mais aussi pour être **un acteur concret du devenir de votre territoire**.

Les 26 **bureaux de vote d'Épinay-sur-Seine seront ouverts de 8 h à 20 h** sans interruption pour accueillir les 25 000 électeurs spinassiens.

Le Département intervient dans de nombreuses missions de proximité.

Si besoin, **le service des Affaires générales est ouvert même les jours de scrutin** (tél. 01 49 71 99 01).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à remplir une procuration. Rien de plus facile, vous pouvez désormais remplir le formulaire en ligne avant de le déposer au Tribunal d'instance ou au Commissariat de police.

Dit encore plus simplement, les 22 et 29 mars prochains, votez pour qui vous voulez, mais votez !

Très cordialement,

**Votre Maire et Conseiller général
Hervé Cheveau**

Une journée pour trouver un job d'été ou une formation

Mercredi 1^{er} avril, c'est le moment de s'activer pour trouver un emploi cet été ou un contrat d'apprentissage pour la rentrée. Une journée spéciale Jobs d'été et Quartiers de l'alternance est organisée place René Clair par la Communauté d'agglomération Plaine Commune et la Ville. Des professionnels de tous les secteurs d'activité et de tous les niveaux de formation proposeront des emplois saisonniers ou des contrats en alternance.

Soyez prêt le jour J

La semaine prochaine, trois ateliers de préparation de CV ont lieu dans les locaux de la Mission Intercommunale pour l'Insertion des Jeunes (MIJ - 38-40, avenue Salvador Allende), **les mercredi 25, vendredi 27 et lundi 30 mars** de 14 h à 16 h (accès libre). Le jour de l'événement, un atelier CV sera également proposé à la médiathèque Colette avec des professionnels de la Maison de l'Emploi de Plaine Commune. Un espace multimédia permettra également d'effectuer des télé-candidatures et des recherches sur internet.

→ Renseignements au 01 49 71 35 00



Mercredi 1^{er} avril
de 10 h à 16 h
Place René Clair
en Centre-ville
Entrée libre

C'est le printemps, tous au jardin !

Samedi 28 mars, les cours de jardinage reprennent rue de Saint-Gratien. D'année en année, nombreux sont les Spinassiens qui se retrouvent le samedi matin autour d'Anne-Marie Choblet, jardinière professionnelle. Et pour bien commencer l'année, le premier cours revient sur les techniques pour préparer ses cultures et aménager son jardin. En avril, il y aura un cours sur les semis (le 11), puis sur les plantations (le 25). Retrouvez le reste du programme sur le site www.epinay-sur-seine.fr. Comme chaque année, les cours, réservés aux adultes, ont lieu un ou deux samedis par mois, de 10 h à 12 h, au 70 rue de Saint-Gratien. La participation est gratuite et la Ville fournit matériel et matériaux !

→ Inscriptions obligatoires auprès de la direction de l'Environnement au 01 49 71 98 81 ou au 01 49 71 99 89



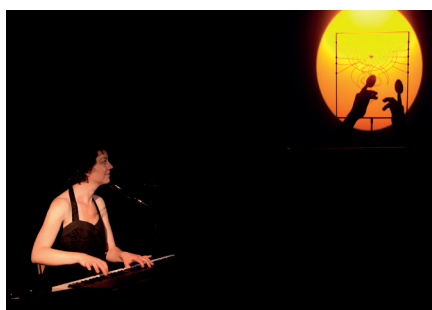
Avis aux amateurs de musique classique

Dimanche 22 mars, à 16 h 30, l'association des Amis de Notre-Dame des Missions propose un concert de la Lyre de Montmartre et de l'Écho philharmonique.

→ Église Notre-Dame des Missions
(102, avenue Joffre) - Entrée libre

Dimanche 29 mars, à 14 h 30, l'association ASMOR donne son concert de carême sur le thème des motets et des psaumes.

→ Église Saint-Médard
(place René Clair en Centre-ville) - Entrée libre



Du théâtre pour les bébés, si, si !

Samedi 28 mars, les tout-petits dès 18 mois vont pouvoir goûter au plaisir du spectacle vivant. *Namaskar* est un spectacle construit autour du chant, du piano et du théâtre d'ombres. Deux séances sont proposées à la Maison du Théâtre et de la Danse, à 16 h et 17 h 30.

→ Durée : 30 minutes - De 18 mois à 6 ans
Tarifs : 10 et 5 € - Billetterie au 01 48 26 45 00



C'est bientôt Pâques

Dimanche 5 avril, rendez-vous dans le parc de l'Hôtel de Ville de 10 h 30 à 13 h 30 pour trouver et déguster des œufs en chocolat ! Cette chasse aux œufs de Pâques est réservée aux enfants de 2 à 10 ans, accompagnés de leurs parents. D'autres animations seront également au programme : pêche à la ligne (1 €), stand de maquillage (2 €), manège (2 €), atelier coloriage et décoration d'œufs (gratuits). Sans oublier, les animaux de la basse-cour !

→ Gratuit - Tél. 01 49 71 98 27